

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :

49

N°033

En exercice :

49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents :

33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MARS 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 27 mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 19 mars 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leïla, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Madame Akoua Marie KOUAME

Monsieur Fethi CHOUDER

Monsieur Patrick LE HYARIC

Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Eric PLEE

Monsieur Marc RUER

Monsieur Kilani KAMALA

Monsieur Nourredine KADDOURI

Madame Alice FAGARD

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Omar AÏT-BOUALI

Monsieur Hakim RACHEDI

Monsieur Rachid ZAÏRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leïla TLILI

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des
Finances/Service PPI Etudes Financieres et Dette

OBJET : Vote des taux de fiscalité directe locale 2019

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts ;

Adoption à l'unanimité par 44 pour , 1 s'est abstenu(Thérèse MBONDO)

DELIBERE :

RECONDUIT sur 2019 les taux de fiscalité de 2018.

DECLARE que les taux de fiscalité directe sont les suivants pour 2019 :

- Taxe d'habitation : 26,58 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 26,83 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,58 %.

DECLARE que dès sa notification à la Ville d'Aubervilliers, l'état des bases fiscales prévisionnelles pour 2019 sera dûment complété et transmis à la Préfecture par Madame la Maire conformément à la décision de maintien des taux.

Reçu en préfecture le : 29/03/19

Publié le : 29/03/19

Certifié exécutoire : 29/03/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

